



Réinfo Santé Suisse International
1800 Vevey
www.reinfosante.ch

UNISANTÉ

Prof. Dr. Med. Murielle Bochud
Rte de la Corniche 10
1010 Lausanne

Vevey, le 01.12.2021

Concerne : Colloque DESS du 16.11.2021 – Épidémiologie légale #3

Le 16 novembre 2021, à la fin du colloque Unisanté DESS (qui consistait vraisemblablement à analyser comment les instruments juridiques pouvaient être utilisés pour extorquer le consentement et contraindre les citoyens suisses à se faire injecter un produit expérimental sous prétexte de « solidarité »), vous avez affirmé que l'efficacité du « vaccin » Covid n'est pas contestée, tout en soutenant que les essais cliniques nécessaires ont été réalisés, ce qui est grossièrement trompeur. Leur sécurité et leur innocuité ne sont pas prouvées à ce jour.

Vous devez savoir que les essais cliniques de phase 3 sont encore en cours et cela jusqu'au novembre 2022 (Moderna) et jusqu'à mai 2023 (Pfizer-BioNTech).

Swissmedic a octroyé une autorisation à durée limitée aux produits géniques expérimentaux après seulement deux mois de suivi pour ces injections, ce qui est insuffisant pour établir quelconque statut de « sûre et efficace ».

La réduction du risque relatif de 95 % déclarée par Moderna et Pfizer-BioNTech est inexacte, car elle repose sur une supposition que tout le monde est susceptible de tomber malade, ce qui, nous le savons, est faux, car ce sont surtout les personnes âgées, obèses et immunodéprimées qui sont le plus à risque de complications consécutives à l'infection.

De nombreux scientifiques indépendants ont mis en évidence ce problème et ont fourni d'autres calculs d'efficacité (basé sur un « absolute risk reduction » et non sur un « relative risk reduction ») qui donne un niveau d'efficacité nettement plus bas. Cela correspond avec ce que nous observons sur le terrain après 10 mois de campagne « vaccinale ». Nous n'avons qu'un résumé de 6 mois de suivi concernant les essais cliniques¹, néanmoins sans aucun fondement scientifique, les certificats Covid pour les personnes vaccinées sont valables 12 mois !

¹ <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa2110345>

Nous vous rappelons que même les personnes totalement vaccinées peuvent être porteuses du virus, transmettre l'infection et être hospitalisées, voire mourir avec le Covid-19. Ce simple fait invalide toute pertinence d'un certificat Covid basé sur le statut vaccinal, et ne peut en aucun cas justifier une obligation « vaccinale » des groupes à risque, permis par la Loi Ep.

A ce jour, plus de 10 386 effets indésirables et 3 630 effets graves, dont 159 décès ont été évalués, soit 3 x fois plus que le nombre d'effets indésirables graves pour tous les vaccins combinés depuis les derniers 10 ans. Au début de l'année il y avait déjà 16 effets indésirables graves et 6 morts déclarés (1 en 2020) pour 170'000 personnes injectées avec seulement une dose.

Récemment, une troisième dose a été recommandée, un « booster » qui n'était même pas inclus dans le protocole d'étude initiale de Pfizer-BioNTech, et ajouté aux essais cliniques de phase 3 en cours, au 1er avril 2021.

Vous avez aussi complètement ignoré une question pertinente sur les traitements existants et le respect d'un véritable consentement éclairé, qui est un droit humain fondamental.


Si la priorité est vraiment de sortir de cette « pandémie »—dont toute la définition se base sur des « cas », et non sur les hospitalisations et les décès—toutes les pistes potentielles doivent être explorées, même celles impliquant des médicaments non brevetables.

Depuis quand est-ce que nous ignorons l'expérience sur le terrain acquise par les médecins traitants ? La relation patient-médecin doit être protégée et respectée au lieu d'être phagocytée par l'État et les académies universitaires, qui dictent des politiques de santé scientifiquement incohérentes et nuisibles.

La science médicale ne devrait jamais se permettre d'abuser de sa position d'autorité pour tromper le public, diffuser de la désinformation, censurer les opinions divergentes, et négliger son obligation éthique et morale de ne pas nuire.

Maintenant que ces injections expérimentales sont recommandées aux jeunes enfants (bientôt dès 5 ans ?) et aux femmes enceintes, les autorités sanitaires, en partenariat avec des institutions universitaires comme Unisanté, jouent à la roulette russe avec la vie de millions de citoyens suisses. Un jour viendra où vous devrez répondre pour votre implication et votre complicité pour fraude et mise en danger de la population.

Veuillez recevoir, Madame, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Pour l'ONG Réinfo Santé Suisse International
Delphine Héritier de Barros, Présidente
info@reinfosante.ch